



# Ligue Nationale de Basketball

Paris, le 30 juin 2017

Réunie le 29 juin 2017, la Commission Juridique et de Discipline de la LNB a rendu les décisions suivantes :

---

**Affaire 56 - Alain de Senne speaker pour le club de NANTES**

*(Non-respect de la Charte des speakers ; Propos et comportement antisportifs à l'égard du Commissaire du match).*

- Amende de 300 euros

---

**Affaire 57 - NANTES**

*(Non-respect de la Charte de l'animation par le speaker du match).*

- Amende de 1400 euros

---

**Affaire 61 - Alain DE SENNE speaker pour le club de STRASBOURG**

*(Non-respect de la Charte de l'animation par le speaker du match).*

- Dispense de peine

---

**Affaire 62 - STRASBOURG**

*(Non-respect de la Charte de l'animation par le speaker du match).*

- Dispense de peine

---

**Affaire 63 - Heiko SCHAFFARTZIK (joueur de Nanterre)**

*(Déclarations à la presse sur l'arbitrage susceptibles de constituer un manquement à la morale sportive portant atteinte à l'image ou à la réputation du Basket-ball, de ses instances ou de ses membres, imputables à toute personne physique ou à tout groupement sportif relevant de l'autorité de la LNB (Présidents, Dirigeants, Collaborateurs des clubs, entraîneurs, joueurs)).*

- Avertissement assorti de l'exécution d'un Travail d'Intérêt Général

---

**Affaire 64 - Dominique JUILLLOT (Président de l'ELAN CHALON)**

*(Incident qui serait survenu entre M. JUILLLOT et les arbitres Messieurs DIFALLAH et CHAMBON, le 19 juin 2017, à l'issue de l'Episode 4 des finales de Playoffs Pro A, opposant le club de la SIG STRASBOURG à celui de l'ELAN CHALON au Rhénu.)*

- Renvoi au 13 septembre 2017





# Ligue Nationale de Basketball

## **Affaire 65 - Jean-Denys CHOULET (Entraîneur de l'ELAN CHALON)**

*(Critiques adressées à l'encontre du corps arbitral via le réseau social Twitter le 19 juin 2017, à l'issue de l'Episode 4 des finales de Playoffs Pro A opposant le club de la SIG STRASBOURG à celui de l'ELAN CHALON. Ces critiques, émises sur le réseau social twitter et reprises par les médias sont susceptibles de constituer un manquement à la morale sportive et de nuire à l'image du basket professionnel français).*

- Dispense de peine

---

## **Affaire 66 - STRASBOURG (incident de sécurité)**

*(Règlement sécurité : une altercation serait survenue entre un supporter de la SIG et l'entraîneur de l'équipe de l'ELAN CHALON, Jean-Denys CHOULET, le 19 juin 2017, à l'issue de l'Episode 4 des finales de Playoffs Pro A opposant le club de la SIG STRASBOURG à celui de l'ELAN CHALON).*

- Dispense de peine